

## La réforme fiscale

## Une année de renouveau dans le monde municipal

SOREL (LB) — En ce début d'une nouvelle année, les maires de Sorel, Tracy et Saint-Joseph de Sorel ont insisté sur la réforme de la fiscalité municipale, en soulignant que 1980 sera une année de renouveau dans le monde municipal.

Le maire de la ville de Sorel, M. Robert Fournier a souligné que la nouvelle année verra l'implantation du nouveau régime fiscal pour les municipalités. "Nous souhaitons que ce nouveau régime se réalise sans trop de problèmes pour les citoyens de Sorel, et qu'il nous permette de jouir d'une intéressante réduction des taxes".

L'administration municipale, a déclaré le maire Fournier, fera tout en son pouvoir pour à la fois faire face à l'implantation de ce nouveau système et mettre en marche ses projets, tout

en s'efforçant de maintenir un taux de taxation avantageux pour les contribuables.

M. Fournier a également mentionné que le conseil veut mettre en branle des projets qui touchent tant les commerces que les industries, ainsi que le tourisme et la gestion municipale. "Nous comptons vivement sur l'appui de la population pour mener à bon terme ces diverses opérations", a dit le maire de Sorel.

Pour sa part, le maire de la ville de Tracy, M. Aurèle Racine, a souhaité que la réforme fiscale qui vient d'entrer en vigueur apportera un allègement d'impôts fonciers à tous les contribuables. Il est encore trop tôt pour quantifier le montant de cette diminution, mais chose est sûre: il y aura une baisse au niveau de la taxe

foncière, a dit le maire Racine.

Le maire a également mentionné que la ville de Tracy s'est dotée d'un nouveau rôle d'évaluation dit "nouvelle génération", qui reflète d'une manière plus juste la plus-value des immeubles. D'autre part, le rythme de la construction domiciliaire (haute densité), institutionnelle (Cégep) et industrielle connaît une expansion sans précédent à Tracy, et ce, malgré un marché hypothécaire à la hausse. "Nous avons terminé le mois de novembre avec 189 nouveaux logements pour une valeur estimée à près de \$16 millions, et l'année 1980 s'annonce des plus prometteuses", de conclure le maire.

Quant au maire de Saint-Joseph de Sorel, M. Olivier Gravel, il a indiqué que les

contribuables de sa ville doivent voir l'avenir avec optimisme. "La réforme fiscale proposée par le gouvernement du Québec s'avère très avantageuse pour la ville de Saint-Joseph de Sorel, si l'on pense que, depuis quelque cinq ans, les dépenses de la municipalité augmentaient beaucoup plus rapidement que les revenus".

Le maire Gravel a également souligné que les membres du conseil municipal adoptaient récemment un règlement afin de s'accorder une rémunération juste et équitable. Le règlement sera soumis à l'approbation des contribuables, et la consultation se déroulera les 9 et 10 janvier. "Nous sommes assurés qu'étant donné la grande confiance que vous nous accordez vous voudrez bien nous encourager", a dit le maire Gravel.

## Le comité des fêtes du 125e de Pierreville

## Mission accomplie

PIERREVILLE (LB) — Les fêtes du 125e anniversaire de Pierreville, commencées le 31 décembre 1978, ont été clôturées dans la nuit du 31 décembre 1979, par une messe spéciale, concélébrée par le curé de la paroisse, l'abbé Renaud Baril, assisté de quatre prêtres originaires de Pierreville, Mgr Jacques Rouillard et les abbés Belletête, Deschenaux et Picard.

La messe, qui s'est terminée à minuit, a été suivie en l'église même d'un concert de chants folkloriques avec le concours de plusieurs paroissiens. Par la suite, tous les participants ont effectué une ronde fraternelle dans les allées du temple.

Pour sa part, le président du comité des fêtes du 125e anniversaire, M. Maurice Lavallée, a rappelé qu'au début des festivités, un appel avait été lancé à la collaboration de tous par l'entremise des mouvements paroissiaux, et cette collaboration a été obtenue.

"Nous nous étions donné comme objectif de faire revivre nos belles traditions à Pierreville tout en rendant hommage à ceux qui nous ont précédés, qui ont bâti le Pierreville d'aujourd'hui. Au terme de cette année de

festivités, tous ensemble, je pense que nous pouvons dire que les objectifs projetés ont été atteints. Nous avons travaillé davantage, ce qui nous a fait mieux nous connaître, et nous avons réussi à revigorer l'esprit paroissial de Pierreville," a dit le président du comité.

Les témoignages nombreux exprimant leur appréciation pour cette année si bien remplie et leurs regrets que tout cela soit maintenant chose du passé laissent quand même penser qu'il reste dans chacun de nos coeurs de beaux et bons souvenirs.

"Si j'avais un voeu à exprimer, ce serait que cette ambiance, cette gaieté communicative, cette joie de vivre à Pierreville se continue dans les années à venir," a conclu M. Lavallée.

Le comité des fêtes du 125e anniversaire de Pierreville, qui a suscité l'organisation de diverses festivités tout au long de 1979, était composé de M. Maurice Lavallée, président, M. Jean-Luc Côté, vice-président, Mme Jacqueline Vergeau, secrétaire, M. Benoit Houde, trésorier, et ses directeurs, Mme Céline Daneau et MM. Jean-Gilles Gouin, Roger Tremblay et Denis Rouillard.

## Selon l'Office de la construction du Québec

## Plus de travail en 1980

SOREL (LB) — Les entrepreneurs et les salariés de l'industrie québécoise de la construction doivent s'attendre à ce que 1980 leur apporte un peu plus de travail.

C'est là l'essentiel du plus récent bulletin trimestriel produit par le Service de la recherche de l'Office de la construction du Québec (OCQ). En effet, les salaires assujettis au décret devront effectuer près de 114 millions d'heures en 1980, soit une augmentation de près de 3 pour cent relativement à

ce qui sera vraisemblablement enregistré en 1979.

Quoique la reprise devrait être légère, il faut réaliser qu'un tel résultat marquera la fin d'une récession qui dure depuis plus de trois ans. Cette hausse de l'activité de construction sera essentiellement due au secteur non domiciliaire puisqu'on anticipé une diminution des heures travaillées dans le secteur domiciliaire.

Par ailleurs, les informations relatives au troisième

trimestre de 1979 confirment le malaise que vit présentement l'industrie de la construction. En effet, relativement à l'an dernier, l'emploi diminue de 11 pour cent, et les heures travaillées de 12 pour cent.

Dans l'ensemble des trois premiers trimestres de l'année, 100.000 salaires ont été actifs dans l'industrie québécoise de la construction, et ils ont effectué 82,3 millions d'heures de travail. Comparativement à 1978,

118.000 salaires avaient été présents alors que 93,5 millions d'heures de travail étaient enregistrées. Ainsi l'emploi chutait de 15 pour cent et les heures de 12 pour cent, on constate donc une augmentation des heures effectuées, en moyenne, par chacun des salariés.

Cela confirme les effets positifs du règlement relatif au placement des salaires dans l'industrie de la construction sur l'emploi des véritables travailleurs.

## Souhait du président de la CSRC

## Une année sans problème

SOREL (LB) — Dans leur message du Nouvel An, les présidents des commissions scolaires de la région Sorel-Tracy ont insisté sur les changements dans le domaine de l'éducation.

Le président de la Commission scolaire régionale Carignan, M. Robert Fournier, a souligné que 1980 verra s'implanter à travers tout le Québec et dans notre région, le nouveau plan d'action du ministère de l'Éducation, visant une plus grande participation du milieu et une amélioration des services éducatifs.

M. Fournier a également parlé de la signature des conventions collectives avec les enseignants, les professionnels non enseignants

et le personnel de soutien. "Mon principal souhait aujourd'hui est donc que tous ces événements se déroulent sans problèmes sérieux pour nos écoles et nos élèves. La première préoccupation de tous les agents de l'éducation, sans exception, étant le bien de l'enfant, je veux croire que c'est lui qui sortira grand gagnant de tous ces nouveaux défis," a conclu le président de la régionale Carignan.

Quant au président de la Commission scolaire de Sorel, M. André Ouellet, il a demandé aux gens d'aborder l'année 1980 avec sérénité et optimisme, même si les négociations ne sont pas encore terminées et que

plusieurs législations devant modifier l'administration scolaire soient sur le point d'être sanctionnées.

"Quelques ajustements seront nécessaires, a indiqué M. Ouellet, mais je présume que cette adaptation s'effectuera d'autant plus facilement qu'au-delà des idéologies actuellement débattues par les adultes, une constante majeure demeurera: comme précédemment, nos enfants continueront de nous réclamer amour, compréhension, patience et justice."

Pour le président de la Commission scolaire Tracy, M. André Tellier, les premières heures de 1980 permettent d'entrevoir une

année qui exigera de tous les agents de l'éducation, une contribution importante afin d'atteindre des objectifs bien définis.

L'adoption des lois relatives au financement scolaire et aux modifications de la Loi de l'Instruction publique aura des effets qui modifieront sensiblement l'administration et qui impliqueront un engagement particulier des divers intervenants du monde de l'éducation.

Les défis qui s'annoncent pour 1980, a souligné M. Tellier, invitent à l'engagement et à la collaboration pour que "nous puissions dresser, à la fin de la présente année, un bilan des plus positifs."

## dans nos régions

## • Changement de zonage

CONTRECOEUR (LB) — La Commission de protection du territoire agricole vient d'accepter un changement de zonage, passant de zone verte à zone blanche, pour le terrain de loisirs où sera érigée l'aréna régionale de Contrecoeur.

Rappelons que le conseil municipal de Contrecoeur négocie actuellement avec les actionnaires de l'aréna de Contrecoeur un bail emphytéotique d'une durée de 49 ans. Ces négociations ont commencé à la fin d'octobre, peu de temps avant l'élection municipale. Ces négociations ne sont pas terminées et pourraient durer encore deux ou trois semaines, selon le nouveau maire de Contrecoeur, M. Serge Iza.

Soulignons que la structure d'acier de l'aréna régionale érigée sur le terrain du club social, L'Acier de Sidbec sera défaite et remontée sur un terrain de loisirs de la municipalité de Contrecoeur. On sait que la Commission de protection du territoire agricole a fait arrêter les travaux de construction de l'aréna, l'automne dernier. Elle a même demandé la démolition de la structure qui venait d'être montée. Le terrain du club social L'Acier est considéré comme faisant partie de la zone verte du territoire.

## • Une économie importante

SOREL (LB) — Pour 1980, la ville de Sorel paiera pour son contrat d'assurances un montant de \$26.123, soit plus de \$36.000 de moins qu'en 1979. A la suite d'un appel d'offres, la ville a reçu trois soumissions et a accordé le contrat à la firme Jean Lussier Assurances Inc. de Sorel, qui avait présenté la plus basse soumission. Les autres soumissionnaires étaient Claude Lemoine avec un montant de \$26.187 et la firme Dollard Lussier avec un montant de \$41.769.

Le maire, M. Robert Fournier, a également indiqué que le contrat accordé à la firme Jean Lussier donnait une protection accrue, notamment en ce qui concerne le roulement des égouts dans les maisons privées, sans aucune franchise. M. Fournier a fait remarquer que les réclamations annuelles, à cet effet, s'élevaient à quelque \$5.000 ou \$6.000. "On peut donc dire que c'est une autre économie de quelque \$5.000 ou \$6.000 que la ville vient de faire relativement aux problèmes de roulement des eaux d'égouts", a ajouté le maire Fournier.

## • Pas une Commission Keable

SOREL (LB) — Le comité d'enquête sur le fonctionnement du Service récréatif et communautaire, formé récemment par le conseil municipal de la ville de Sorel, n'est pas une Commission Keable, d'affirmer le maire de Sorel, M. Robert Fournier, mais tout simplement un comité d'étude chargé d'étudier le fonctionnement du service récréatif lui-même, les attributions des différentes personnes responsables de ce service, pour voir si c'est le meilleur fonctionnement que nous puissions trouver.

Selon le maire Fournier, il n'y a pas d'idées préconçues d'aller découvrir des scandales ou quoi que ce soit. "Le comité va examiner la gestion elle-même du service, ses mécanismes et son organigramme," de souligner le maire en rappelant qu'il en avait parlé lors de la dernière campagne électorale, à savoir qu'on allait réviser l'organigramme du service récréatif et communautaire.

"Après cette étude sur le service récréatif et communautaire, nous serons peut-être en mesure de faire des recommandations au conseil municipal sur une restructuration peut-être, de nouvelles attributions ou de nouvelles répartitions des tâches", a dit le maire Fournier.

## • Le premier bébé en 1980

SOREL (LB) — Le premier bébé de l'année 1980 est né à l'Hôtel-Dieu de Sorel, à 11h32 le Jour de l'An. Il s'agit d'une fille de 7 lb et 9 onces, premier enfant de M. et Mme Alain Lussier (Juliette Dutremble) du 318, Mère-d'Youville, à Sorel. C'est le Dr Claude Coulombe qui a présidé à la naissance.

Le bébé portera le prénom et d'Alme et le parrain et la marraine seront M. et Mme Aurèle Ethier, oncle et tante de la maman.

Alain Lussier, qui auparavant travaillait dans un garage, est opérateur à l'usine de Beloit Canada de Saint-Joseph-de-Sorel.

## • Concours danse disco

VICTORIAVILLE (RL) — L'association des marchands du Carrefour des Bois-Francis, en collaboration avec la boutique Mod Look II, Pierre Roy sonorisation et les disques Uni-Son organisent à la discothèque "L'Unik" de Victoriaville un grand concours de danse disco. On recherchera le couple numéro un des années '80 dans le domaine de la disco. Le lancement aura lieu le

## affaires municipales

## Plessisville

## Des panneaux-réclame

Le conseil municipal urbain de Plessisville a donné suite à son projet de faire installer des panneaux publicitaires aux quatre principales entrées du territoire. Le service technique a reçu instruction de voir à faire installer ces panneaux et de compléter les aménagements par un système d'éclairage approprié. Pour la structure métallique, les édiles ont confié cette tâche à M. André Godbout qui demande \$1.549 pour réaliser cette partie du projet.

## Bureaux de la police

L'entrée des bureaux de la police sera identifiée par une enseigne lumineuse, à l'édifice de l'hôtel de ville. Ainsi en ont décidé les édiles: une dépense de \$900 a été autorisée à cette fin. Par ailleurs, une dépense de \$700 fut autorisée pour l'achat du matériel nécessaire à insonoriser la cabine d'une unité motorisée utilisée par le service des travaux publics de la ville. L'installation doit se faire par le personnel du service.

## Finances

Le maire Jean-Marie Fortier et les conseillers ont fixé à 11 1/2% le taux de l'intérêt qui sera chargé en 1980 sur les factures payées après échéance par les contribuables. Dans un autre ordre d'idée, les édiles ont convenu d'étudier les demandes d'aide financière faites par l'Association touristique du cœur du Québec et la "Télévision communautaire de Plessisville". Les réponses seront données après l'analyse de chacun de ces cas par le conseil municipal.

## Dépôt régional

Une demande a été adressée par la ville à la Commission de contrôle du zonage agricole du Québec. Il s'agit du projet d'exploiter sur une base régionale, le dépôt municipal utilisé depuis quelques années déjà. Le permis demandé est pour un dépôt de type "C" d'enfouissement, selon les règles des Services de protection de l'environnement. Les conseillers ont autorisé le secrétaire-trésorier, M. Benoit Laliberté, à produire, aux autorités concernées, la documentation en rapport avec la requête.

## L'hôtel de ville

Le système de chauffage d'un secteur de l'hôtel de ville donne des signes de faiblesse et des mesures sont prises pour que soit amélioré le système dans la partie où se trouvent la salle de l'Age d'or et les cellules.

## Poste ouvert

Un poste de téléphoniste-réceptionniste est ouvert pour l'hôtel de ville de Plessisville. Les édiles feront un choix parmi les postulantes pour un tel travail.

## Travaux publics

Une dépense de \$2.000 a été autorisée par la ville pour du remplissage au dépôt municipal. Les édiles ont confié aux travaux publics la tâche de voir au transport des matériaux nécessaires à l'opération devant être effectuée le plus tôt possible.

## Compte de taxes provisoire

SOREL (LB) — Les membres du conseil municipal de la ville de Sorel seront appelés probablement au cours de la semaine prochaine à étudier les prévisions budgétaires en ce qui concerne les dépenses pour 1980. Ces prévisions préparées par le trésorier, M. André Mandeville, sont maintenant complétées.

A cause de la réforme fiscale municipale prévue dans la loi 57 adoptée à la fin de décembre dernier par l'Assemblée nationale, la ville de Sorel, tout comme les autres municipalités de la province, ne peut compléter pour le moment les prévisions budgétaires qui ont trait aux revenus. Elle ne peut non plus fixer le taux de la taxe foncière pour 1980.

Autrefois, les villes devaient déposer leur budget

avant le 31 décembre, mais cette année, il y a une extension jusqu'à la fin de mars en raison de la réforme fiscale. Cette réforme, entre autres transfère le taux de la taxe normalisée de \$1 du scolaire au municipal.

## Compte provisoire

La ville de Sorel devrait envoyer, vers le 15 janvier, un compte de taxes provisoire qui ne peut dépasser pour un contribuable ce qu'il a payé en 1979, incluant les taxes foncières générales et spéciales. Le compte de taxe final, s'il y a lieu, sera envoyé après le 1er juillet 1980.

Le but de ce compte provisoire est de permettre à la municipalité de se financer en l'absence d'un budget définitif, qui devra être adopté avant le 31 mars.

## Les employés municipaux

## Les négociations se poursuivent

SOREL (LB) — Les négociations avec deux groupes d'employés de la ville de Sorel, commencées en décembre, se continuent en vue du renouvellement des conventions collectives.

Ainsi, le comité patronal de négociations a rencontré jeudi les représentants du Syndicat des employés manuels de Sorel, affilié à la CSN. Ces cols bleus, au nombre de 55, travaillent au garage municipal, à l'usine de filtration, etc... Ils négocient les clauses normatives, car le syndicat n'a pas encore présenté ses demandes salariales.

D'autre part, des pourparlers sont prévus pour les 11 et 18 janvier pour le syndicat des fonctionnaires

municipaux de la ville de Sorel. Ces cols blancs au nombre d'une vingtaine travaillent à l'hôtel de ville, à la bibliothèque au service récréatif et communautaire. Leur syndicat, affilié à la CSD, demande une augmentation de salaire de 12 pour cent pour chacune des deux années de la nouvelle convention.

Par ailleurs, aucune date n'a encore été déterminée pour commencer les négociations avec l'Association des policiers-pompiers de Sorel. Les policiers, dont la convention se terminera le 31 janvier, veulent négocier d'abord les clauses normatives. Ils n'ont pas encore présenté leurs demandes salariales.